

Mesdames et monsieur les commissaires,

J'avais comme projet de vous présenter un mémoire en bonne et due forme sur la gestion des eaux de surface à Montréal, un problème d'actualité avec les inondations et les fortes précipitations causées par les changements climatiques. Le groupe Les amis du parc Meadowbrook, dont je suis membre, a cependant reçu tout récemment de mauvaises nouvelles quant à la section de l'historique rivière Saint-Pierre qui traverse le terrain de golf Meadowbrook, ce qui a passablement refroidi mes ardeurs. J'y reviens à l'instant.

Ce qui m'a le plus frappée à la lecture du projet de plan d'urbanisme et de mobilité (PUM), c'est la carte de la section « L'archipel et ses cours d'eau ». On ne traite que du Saint-Laurent, de la rivière des Prairies et des îles qui parsèment ces deux cours d'eau. L'île de Montréal elle-même est vierge : pas une rivière ! Or, notre groupe lutte depuis 2015 à la conservation de la section de la rivière Saint-Pierre mentionnée ci-dessus. À une époque, l'OCPM avait d'ailleurs recommandé, à l'instar de la Commission Labrecque de la défunte CUM, la conservation de Meadowbrook et de son ruisseau. Malheureusement, l'inaction et le manque de coordination des divers niveaux d'autorité dans le dossier des raccordements croisés qui contaminent toujours ce cours d'eau et de malencontreuses décisions des cours de justice ont fait que le cours d'eau est enfoui depuis 2022.

Afin de protéger son lit à fort risque d'érosion et d'ensablement en vue d'une éventuelle remise en eau, Les amis du parc Meadowbrook a fait une demande de classement de la rivière en tant que site historique auprès du ministère de la Culture et des Communications. C'était sans compter sur une dernière salve de travaux de décontamination ordonnés par la cour et autorisés par le ministère de l'Environnement. En élargissant le cours d'eau et en l'approfondissant, « peu d'éléments tangibles subsistent des caractéristiques d'origine du cours d'eau », selon le ministère de la Culture et des Communications qui en a refusé le classement (voir l'article du [Westmount Magazine](#) à ce sujet).

Une île vierge de cours d'eau fait aussi fi des longues luttes pour préserver d'autres cours d'eau de Montréal, que ce soit les ruisseaux Bertrand, Denis et Bouchard du Technoparc ou celui de l'Anse-à-l'Orme.

Le Groupe de recommandations et actions pour un meilleur environnement (GRAME) a d'ailleurs entrepris un ambitieux projet nommé Allô Ruisseaux pour attirer l'attention publique sur ces ruisseaux, en organisant des opérations de nettoyage et des plantations de végétaux dans les bassins versants, notamment du Ruisseau Bouchard, en collaboration avec la Fondation du Ruisseau Bouchard.

Le sort de la rivière Saint-Pierre sur Meadowbrook illustre à mon avis le manque de suivi de tous ces plans : on y avance de belles idées certes, mais cela manque de concret. Le quoi, le comment et le quand n'y sont pas abordés.

Voici un autre exemple de ce que j'avance. En tant que membre du Collectif en connectivité écologique et mobilité active dans le sud-ouest de Montréal avec une dizaine d'autres groupes dont Sauvons la Falaise et Les amis du parc Angrignon, j'ai à cœur la réalisation d'un corridor de mobilité active 4-saisons entre la falaise Saint-Jacques et le fleuve Saint-Laurent. Nous avons justement présenté à l'OCPM un mémoire en ce sens en octobre 2022 dans le cadre de la consultation Réflexion 2050. Or le document du PUM 2050 montre l'emplacement du futur parc Turcot, soit les terrains dégagés le long de la rue Notre-Dame par le nouvel échangeur, comme "Terrains à vocation économique". J'espère que cela reflète la situation actuelle, le changement de zonage n'ayant pas été fait. De plus, le zonage de l'Institut Douglas

y est indiqué comme étant résidentiel, un point soulevé et corrigé, il nous semblait, lors d'un précédent exercice de consultation. Il s'agit là de deux éléments clés de ce corridor, avec la dalle-parc au-dessus de l'autoroute 20.

Si l'on se souvient, cette dalle parc qui doit relier les secteurs de part et d'autre de l'autoroute 20 était une promesse de compensation des travaux de l'échangeur Turcot qui ne comprenaient aucun élément de mobilité active. Or, elle est totalement absente du projet de plan d'urbanisme et de mobilité.

Il me semble qu'avant de rajouter de nouveaux projets, on devrait vérifier de l'avancement des projets mis de l'avant lors d'exercices précédents. Pour ma part, je ne serai pas là en 2050 pour rappeler aux élus ce qu'ils auront promis lors de la présente ronde.

Louise Legault pour

Les amis du parc Meadowbrook et le

Collectif en connectivité écologique et mobilité active dans le sud-ouest de Montréal

avec l'appui du Groupe de recommandations et actions pour un meilleur environnement (GRAME)